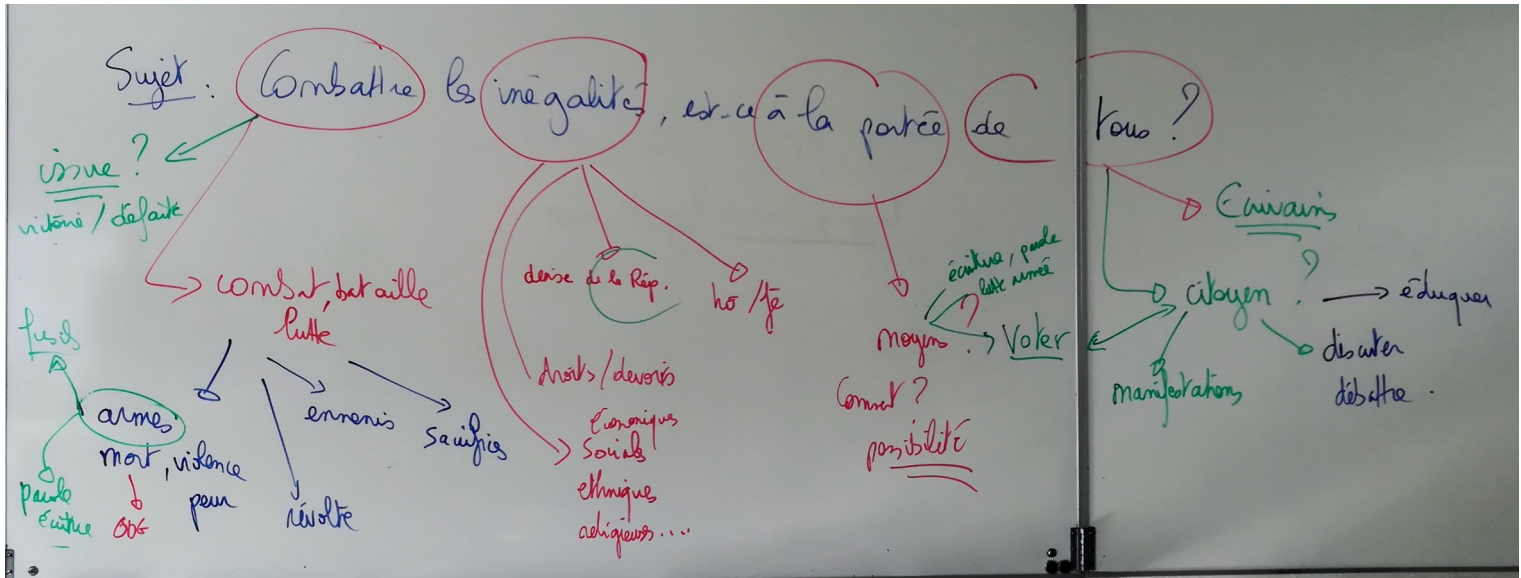


Sujet : Combattre pour l'égalité, est-ce à la portée de tous ?

Analyse du sujet :



réponse oui / non => **plan dialectique** :

- 1) Certes,
- 2) Mais.....
- 3) Finalement,

question partielle => **plan thématique** :

- 1) Tout d'abord,....
- 2) De plus,
- 3) Enfin,

I. Certes, tout citoyen français pourrait se sentir concerné par le combat contre les inégalités, en vertu de la devise de la république et a à sa disposition quelques moyens

1° Droit de vote

- => conquête amorcée avec la révolution française mais vote des femmes en 1944 seulement
- => cf Olympe de Gouges
- => cf Alexandre Dumas, *Des femmes qui tuent et des femmes qui votent*, 1880 :

Dieu sait si, dans notre beau pays de France, raisonnable, prévoyant, logique comme nous venons essayer de le démontrer une fois de plus, Dieu sait s'il y a des gens qui se tordent de rire chaque fois qu'on avance cette proposition: que les femmes, ces éternelles mineures des religions et des codes, ces êtres tellement faibles, tellement incapables de se diriger, ayant tellement besoin d'être guidés, protégés et défendus que la loi a mieux aimé y renoncer, voyant qu'elle aurait trop à faire, Dieu sait, disons-nous, s'il y a des gens qui se tordent de rire à cette seule proposition que les

femmes pourraient bien, un jour, revendiquer les mêmes droits politiques que les hommes et prétendre à exercer le vote tout comme eux. Jusqu'à présent, cette proposition n'avait été énoncée et soutenue que dans des journaux rédigés par des femmes et le seul retentissement qu'elle avait en était dans le rire presque universel dont elle avait été accueillie ; ceux qui ne riaient pas, les personnages sérieux haussaient les épaules ; quelques-uns, dont je suis, se demandaient tout bas si les réclamantes n'avaient pas raison. A vrai dire, la réclamation était faite le plus souvent dans des termes tellement exaltés, proclamant si haut la supériorité intellectuelle, morale, civile de la femme sur l'homme, qu'en effet elle disposait au rire. Mais, de ce qu'un droit est maladroitement revendiqué, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit point un droit. Tous les jours, un créancier sans instruction, dans une lettre dont l'orthographe aussi fait pouffer de rire, réclame ce qui lui est dû pour son travail, et, si comique que soit la forme de la réclamation, il n'en faut pas moins y faire droit et payer la créance.

Alexandre Dumas, *Des femmes qui tuent et des femmes qui votent*, 1880

2° Droit de manifester en France # Chine, Syrie...

=> sur le site vie-publique.fr

- Manifester fait partie des moyens d'expression collective traditionnels dans la vie politique et sociale française. Reconnue comme une **liberté fondamentale** dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la manifestation est inscrite dans le droit français depuis **1935**.
- Pour prévenir les troubles de l'ordre public, une manifestation doit être déclarée. Cette **déclaration** préalable précise notamment le parcours de la manifestation et identifie les organisateurs.

=> extrait de Zola, *Germinal*, 1885.

La grève est racontée au chapitre 5 de la cinquième partie ; elle dure alors depuis 6 semaines et voit un défilé d'hommes et de femmes se produire sous les yeux des témoins extérieurs, stupéfaits et inquiets. La départ final est narré au chapitre 6 de la septième partie et s'ouvre sur l'espoir d'une plus grande justice sociale dans les siècles futurs.

Lors de la réunion au Plan-des-Dames : les mineurs ont décidé de contraindre à la grève les rares puits où le travail ne s'est pas encore arrêté. Mais le lendemain cette action dégénère. Des installations industrielles sont saccagées et une foule de mineurs, enrégés de faim après deux mois de grève et de privations, se dirige vers le siège régional de la compagnie minière à Montsou. Depuis une grange où ils se sont dissimulés, des bourgeois, parmi lesquels la femme du directeur de la mine, regardent passer l'émeute.

Les femmes avaient paru, près d'un millier de femmes, aux cheveux épars dépeignés par la course, aux guenilles montrant la peau nue, des nudités de femmes lasses d'enfanter des meurt-de-faim. Quelques-unes tenaient leur petit entre les bras, le soulevaient, l'agitaient, ainsi qu'un drapeau de deuil et de vengeance. D'autres, plus jeunes, avec des gorges gonflées de guerrières, brandissaient des bâtons; tandis que les vieilles, affreuses, hurlaient si fort, que les cordes de leurs cous décharnés semblaient se rompre. Et les hommes déboulèrent ensuite, deux mille furieux, des galibots, des haveurs, des raccommodeurs, une masse compacte qui roulait d'un seul bloc, serrée, confondue, au point qu'on ne distinguait ni les culottes déteintes ni les tricots de laine en loques, effacés dans la même uniformité terreuse. Les yeux brûlaient, on voyait seulement les trous des

bouches noires, chantant la Marseillaise, dont les strophes se perdaient en un mugissement confus, accompagné par le claquement des sabots sur la terre dure. Au-dessus des têtes, parmi le hérissément des barres de fer, une hache passa, portée toute droite; et cette hache unique, qui était comme l'étendard de la bande, avait, dans le ciel clair, le profil aigu d'un couperet de guillotine.

« Quels visages atroces ! » balbutia Madame Hennebeau.

Négrel dit entre ses dents :

« Le diable m'emporte si j'en reconnais un seul ! D'où sortent-ils donc, ces bandits-là ? »

Et, en effet, la colère, la faim, ces deux mois de souffrances et cette débandade enragée au travers des fosses, avaient allongé en mâchoires de bêtes fauves les faces placides des houilleurs de Montsou. A ce moment, le soleil se couchait, les derniers rayons d'une pourpre sombre ensanglantaient la plaine. Alors, la route sembla charrier du sang, les femmes, les hommes continuaient à galoper, saignants comme des bouchers en pleine tuerie.

« Oh ! superbe ! » dirent à demi-voix Lucie et Jeanne, remuées dans leur goût d'artistes par cette belle horreur.

Elles s'effrayaient pourtant, elles reculèrent près de Madame Hennebeau, qui s'était appuyée sur une auge. L'idée qu'il suffisait d'un regard entre les planches de cette porte disjointe, pour qu'on les massacrât, la glaçait. Négrel se sentait blêmir, lui aussi, très brave d'ordinaire, saisi là d'une épouvante supérieure à sa volonté, une de ces épouvantes qui soufflent de l'inconnu. Dans le foin, Cécile ne bougeait plus. Et les autres, malgré leur désir de détourner les yeux, ne le pouvaient pas, regardaient quand même.

C'était la vision rouge de la révolution qui les emporterait tous, fatalement, par une soirée sanglante de cette fin de siècle. Oui, un soir, le peuple lâché, débridé, galoperait ainsi sur les chemins; et il ruissellerait du sang des bourgeois, il promènerait des têtes, il sèmerait l'or des coffres éventrés. Les femmes hurleraient, les hommes auraient ces mâchoires de loups, ouvertes pour mordre, Oui, ce seraient les mêmes guenilles, le même tonnerre de gros sabots, la même cohue effroyable, de peau sale, d'haleine empestée, balayant le vieux monde, sous leur poussée débordante de barbares. Des incendies flamberaient, on ne laisserait pas debout une pierre des villes, on retournerait à la vie sauvage dans les bois, après la grande ripaille, où les pauvres, en une nuit, videraient les caves des riches. Il n'y aurait plus rien, plus un sou des fortunes, plus un titre des situations acquises, jusqu'au jour où une nouvelle terre repousserait peut-être. Oui, c'étaient ces choses qui passaient sur la route, comme une force de la nature, et ils en recevaient le vent terrible au visage. Un grand cri s'éleva, domina la Marseillaise :

« Du pain! du pain! du pain ! »

Zola, Germinal - Partie V, chapitre 5, 1885

3° Droit à l'éducation et égalité d'accès à la connaissance

=> mouvement des Lumières et le projet de l'Encyclopédie (Diderot et d'Alembert)

Dans l'esprit de Denis Diderot, l'Encyclopédie aura été tout à la fois le thésaurus des siècles passé, l'image d'une France moderne, imprégnée de l'esprit philosophique de son siècle, et un authentique laboratoire du futur. C'est une œuvre critiquant et questionnant la religion, le colonialisme, prônant la tolérance. Elle a aussi instillé et diffuser une manière de penser.

Voltaire considéra que l'Encyclopédie est un "monument des progrès de l'esprit humain"

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres a été éditée entre 1751 et 1772 sous la direction de Diderot. Elle contient 17 volumes de texte et 11 volumes de planches. Parmi les rédacteurs, on trouve les plus éminents philosophes du dix-huitième siècle, tels que Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Marmontel, d'Holbach ou Turgot, pour n'en citer que quelques-uns. Ces grands esprits (ainsi que quelques autres de

moindre importance) ont collaboré dans le but de réunir et de diffuser en prose claire et accessible les fruits de la connaissance et du savoir accumulés. Contenant 72.000 articles écrits par plus de 140 collaborateurs, *l'Encyclopédie* était un travail de référence massif pour les arts et pour les sciences, mais aussi *une machine de guerre* qui a servi à propager les idées des Lumières.

=> Jules Ferry lois sur l'école laïque et obligatoire dans les années 1880 = égalité dans l'accès au savoir et aux connaissances

[...] Mais nous sommes un grand siècle à de certaines conditions : nous sommes un grand siècle à la condition de bien connaître quelle est l'œuvre, quelle est la mission, quel est le devoir de notre siècle. Le siècle dernier et le commencement de celui-ci ont anéanti les privilèges de la propriété, les privilèges et la distinction des classes ; l'œuvre de notre temps n'est pas assurément plus difficile. A coup sûr, elle nécessitera de moindres orages, elle exigera de moins douloureux sacrifices ; c'est une œuvre pacifique, c'est une œuvre généreuse, et je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation. C'est le problème du siècle et nous devons nous y rattacher. Et, quant à moi, lorsqu'il m'échut ce suprême honneur de représenter une portion de la population parisienne dans la Chambre des députés, je me suis fait un serment : entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple. (*Vifs applaudissements.*)

L'inégalité d'éducation est, en effet, un des résultats les plus criants et les plus fâcheux, au point de vue social, du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie. [...]

Jules Ferry, *De l'égalité d'éducation*,
Conférence populaire du 10 avril 1870

4° Discuter / Débattre

=>

II. Mais ces moyens ne sont pas forcément efficaces à court terme

1° Les revendications des citoyens sont rarement suivies d'effets immédiats

=> manifestations ± efficaces en relation avec le pouvoir de nuisance du corps de métier impliqué
professeurs # routiers

2° Les revendications sont quelquefois balayées par le pouvoir politique

=> témoignages des Gilets jaunes victimes des violences policières

3° L'éducation scolaire et parentale

=> a pour vocation de former des citoyens sensibles aux injustices et soucieux de leurs congénères
mais 20 ans pour former un adulte dans un monde au multiples influences

=> de nombreuses autobiographies témoignent des inégalités au sein de l'école

ex. Jules Vallès, *L'Enfant*, 1878

ex. Colette, *Claudine à l'école*, 1900

III. Finalement, il est peut-être plus efficace de se battre contre les inégalités quand on a une certaine audience publique

1° *La plume ou la parole est une arme redoutable*

=> Les Lumières : Voltaire et l'ironie

=> la poésie de la Résistance

2° *Vouloir faire changer les lois = écrivains politiques*

=> députés : Hugo

Victor Hugo : « Détruire la misère » (9 juillet 1849)

Le discours de Victor Hugo appuie la proposition d'Armand de Melun visant à constituer un comité destiné à « préparer les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique ».

Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde ; la souffrance est une loi divine ; mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère.

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.

La misère, messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir jusqu'où elle est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au Moyen Âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtement, que des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver.

Voilà un fait. En voulez-vous d'autres ? Ces jours-ci, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours.

Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore ? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon !

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière ; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire, et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu !

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé !

3° Néanmoins, il faut du courage pour entrer dans ses combats car on risque la censure, l'emprisonnement, voire la mort

=> répression envers les écrivains dans les systèmes totalitaires

=> censure :

Au XVIII^e siècle, une œuvre doit obtenir le «privilège du Roi» pour paraître. Pour recevoir ce précieux sésame, il ne faut pas porter atteinte au pouvoir, à la religion et à la morale. L'auteur qui est incriminé risque l'exil ou la prison. En effet, pendant le Siècle des Lumières, la littérature est une arme et les mots diffusent des idées souvent prérévolutionnaires. Le théâtre, par sa nature dialoguée, est le genre de l'échange, du conflit et du débat par excellence. Il se prête à la polémique et devient une tribune pour les auteurs des Lumières. Dans sa Préface à sa pièce **Le Mariage de Figaro**, **Beaumarchais** entre en lutte contre la censure: ces « *béguettes rassasiés qui ne savent plus ce qu'elles veulent, ni ce qu'elles doivent aimer ou rejeter* ». Dans sa pièce, le dramaturge manie avec brio la double énonciation (l'adresse simultanée au personnage et au public) pour établir un dialogue avec ses spectateurs et Figaro, valet vif et effronté, devient son porte-parole privilégié. En 1778, la pièce est au cœur des débats politiques : la colère de Figaro contre les privilèges des nobles et la dénonciation des inégalités sociales en fait une pièce prérévolutionnaire. Laissons la parole à Figaro dans son célèbre monologue : «*Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus*» (Acte V, 3).

=> exil : Victor Hugo, *Napoléon le Petit*, 1852

AVERTISSEMENT

Ce livre a été publié à Bruxelles en août 1852. L'effet produit par Napoléon le Petit fut tel, que le gouvernement belge crut devoir ajouter un exil à l'exil de Victor Hugo, et le pria de quitter la Belgique. Ce n'est pas tout. Le gouvernement belge voulut protéger l'empire contre de telles œuvres et fit une loi exprès. Cette loi est connue sous le nom de son promoteur et s'appelle la loi Faider. Il est question de la loi Faider dans les Châtiments. Cette loi Faider, du reste, n'a pas empêché les Châtiments de paraître et n'a pas empêché Napoléon le Petit d'être contrefait et réimprimé dans tous les pays et traduit dans toutes les langues.

J. HETZEL. (éditeur)